

CFC CERTIFICAT FEDERAL DE CAPACITE COMMERCE

L'employé(e) de commerce effectue des tâches administratives au sein d'une entreprise privée ou publique.

Il s'occupe de la correspondance commerciale, de la comptabilité (saisie des factures, de la vérification des paiements), des commandes, de l'accueil des clients et de la gestion



Nous contacter

ECOLE SCHULZ
6-8 rue du 31 Décembre
1207 GENEVE
022 707 41 41

info@esgva.ch

www.ecole-schulz.ch



ÉCOLE SCHULZ GENÈVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 3 ans de septembre à juin.
- Années 1 et 2 en présentiel à l'école (30 à 36 cours / semaine)
Classes de 12 à 18 élèves
- Pendant la 3ème année : 12 mois de stage en entreprise et un jour de répétition par semaine à l'école.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Fin du cycle de scolarité obligatoire
- Examen du dossier scolaire et entretien de motivation
- Tests d'évaluation en Anglais et lettre de motivation

*A l'issue de la 2^{ème} année obtention du
Diplôme Supérieur de Commerce
de l'Ecole Schulz*

CONTENU PEDAGOGIQUE

- ICA Information Communication Administration
- E&S Economie et Société
- Français (nombre de leçons en fonction du niveau)
- Anglais (nombre de leçons en fonction du niveau)
- Italien ou Allemand
- PPI Pratique Professionnelle Intégrée (2ème année)
- Des options au choix (*informatique, tutorat, comptabilité...*)

APRES UN CFC

- Poursuite d'études : Maturité Professionnelle, écoles professionnelles, Brevet Fédéral après quelques années d'expérience professionnelle
- Accompagnement à la recherche d'emploi.

ECOLAGE

Année 1 CHF 11500 - CHF 1150 mensuels (10 mois)
Année 2 CHF 12500 - CHF 1250 mensuels (10 mois)
+ PPI CHF 200 mensuels (10 mois)
Année 3 CHF 8500 - CHF 850 mensuels (10 mois)

+ CHF 300 d'inscription

(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200).



INFORMATIONS GENERALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 4 septembre 2017
Vacances d'automne	du samedi 21 octobre au dimanche 29 octobre 2017
Vacances de Noël	du mercredi 20 décembre au dimanche 7 Janvier 2018
Vacances de février	du samedi 10 février au dimanche 18 février 2018
Vacances de Pâques	du samedi 25 mars au dimanche 8 avril 2018
Vacances d'été	samedi 23 juin 2018

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon est de 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ECOLAGE .

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites

En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF80 pour 1 personne
- CHF60 par personne pour 2 personnes
- CHF45 pour 3 personnes.